Vaéra

***L’interrogation de Moché***

*(Discours du Rabbi, Chabbat Parchat Vaéra, Roch ‘Hodech Chevat 5722-1962)*

1. A la fin de la précédente Paracha, celle de Chemot, est rapportée la question que Moché, notre maître, posa à D.ieu : “ Pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple ? ”. Cette interrogation était soulevée, dans toute sa force, pour la raison suivante. D.ieu avait confié à Moché la mission de libérer Israël de l’exil d’Egypte. Comment était-il envisageable qu’il en découle du mal ? Ne s’agissait-il pas d’une délivrance, relevant uniquement du bien, comme l’explique le Torah Or, Vaéra, à la page 56d ?

Bien plus, l’émissaire était, en l’occurrence, Moché lui-même, duquel il est dit, dès l’instant de sa naissance, (Chemot 2, 2) : “ Elle vit qu’il était bon ”, comme le précise le Or Ha Torah Chemot, à la page 60. Et, Celui Qui le déléguait était D.ieu Lui-même, “ en Tout Son honneur et par Toute Son Essence ”. En effet, les enfants d’Israël se trouvaient, en Egypte, dans la “ quarante neuvième porte de l’impureté ”, selon le Zohar ‘Hadach, au début de la Parchat Yethro. Leur libération ne pouvait donc pas passer par l’enchaînement des mondes, par le stade de la Divinité qui est perceptible à la création, dans lequel les accusations portées par l’attribut de rigueur restent possibles. Elle devait émaner de l’Essence de D.ieu, comme l’explique le Likouteï Torah Tsav, à la page 12c. Or, il est clair que D.ieu n’est que bienfaisance et bonté.

C’est donc pour toutes ces raisons que cette question se posait alors. La mission, l’émissaire et Celui qui le mandatait relevaient uniquement du bien. Dès lors, comment le mal pouvait-il en découler ?

La réponse que D.ieu apporta à cette interrogation apparaît au début de notre Paracha : “ Il lui dit : Je suis l’Eternel. Je Me suis révélé à Avraham… Je ne leur ai pas révélé Mon Nom, l’Eternel et J’ai conclu une alliance… ”. D.ieu expliqua à Moché qu’Avraham, Its’hak et Yaakov endurèrent de nombreuses épreuves. Malgré cela, ils ne posèrent jamais de questions et D.ieu constata : “ Il est dommage qu’ils aient disparu, ne soient plus là ”, selon l’expression du Midrach Chemot Rabba, chapitre 6, paragraphe 4 et du traité Sanhédrin 111a, citée par Rachi, dans son commentaire du verset Chemot 6, 9.

Or, on peut s’interroger sur ce qui vient d’être dit :

A) Tout d’abord, pourquoi Moché posa-t-il une question ? Son niveau n’était-il pas supérieur à celui des Patriarches ? Il appartenait, en effet, à la septième génération après Avraham et nos Sages disent, dans le Midrach Vaykra Rabba, chapitre 29, paragraphe 11, que “ une affection particulière est accordée au septième ”, dépassant celle des six qui l’ont précédé. Or, les Patriarches ne posèrent pas de question et pourquoi donc Moché le fit-il ? Comment put-il demander : “ Pourquoi as-Tu fait du mal ” ?

B) En rappelant que les Patriarches n’avaient pas posé de question, D.ieu soulignait à Moché la qualité qui était la leur. Dès lors, pourquoi mentionna-t-Il le nom Yaakov plutôt que Israël, celui qui exprime toute son élévation ?

C) Tous les récits de la Torah délivrent un enseignement à chaque Juif, comme l’indique le Zohar, tome 3, page 52b. Combien plus est-ce le cas pour le présent passage. En effet, la Torah s’efforce de ne pas s’exprimer négativement, même à l’encontre d’un animal impur, comme le souligne le traité Pessa’him 3a. Il est clair qu’elle le fait encore moins quand il s’agit d’un Juif, élu d’entre tous les créatures et, a fortiori, de Moché, notre maître, élu d’entre tous les Juifs. Malgré cela, la Torah rapporte ici un fait qui n’est pas à l’honneur de Moché, notre maître.

Il faut en conclure qu’il y avait bien une nécessité absolue de consigner tout cela dans la Torah, afin de délivrer un enseignement à chaque Juif, dans toutes les générations. D.ieu souhaite, en effet, que l’on suive l’exemple des Patriarches et que l’on ne pose pas de questions.

Or, ce qui vient d’être dit semble très difficile à comprendre. Comment imaginer que chaque Juif, en particulier en cette génération du “ talon du Machia’h ”, puisse être confronté à une telle alternative, qu’il lui faille imiter l’exemple des Patriarches ou bien celui de Moché, notre maître ? Certes, nos Sages disent, dans le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 56, paragraphe 7, que “ il est, en chaque génération, un équivalent d’Avraham…, de Yaakov, de Moché ”. Pour autant, il ne s’agit bien là que d’une élite, alors que la Torah a été donnée à tous et “ prend en compte le cas majoritaire ”.

Les enseignements de la Torah concernent donc la situation la plus fréquente. Dès lors, comment demander, à la plupart des Juifs, de ne pas imiter Moché, notre maître et de prendre pour référence le comportement des Patriarches ?

2. La différence entre les Patriarches et Moché est la suivante. Ce dernier correspond à la sagesse, dont il perçut l’essence, comme l’explique le Likouteï Torah Bamidbar, à la page 91d. C’est la raison pour laquelle il révéla la Torah, qui est la Sagesse de D.ieu. Les Patriarches, en revanche, sont liés aux attributs du sentiment.

Le service de D.ieu d’Avraham fut basé sur la bonté et l’amour, ainsi qu’il est dit (Ichaya 41, 8) : “ Avraham, celui qui M’a aimé ”. Il faisait effectivement du bien, physiquement et moralement, aux autres hommes.

Its’hak servit D.ieu essentiellement par la rigueur et la crainte, ainsi qu’il est dit (Béréchit 31, 42) : “ Celui que craignait Its’hak ”. En conséquence, il ne pouvait souffrir le mal du monde, pas même sous sa forme la plus fine. C’est pour cela que ses yeux s’obscurcirent, lorsque les épouses d’Essav servirent les idoles, qu’il ne pouvait supporter la fumée des encens idolâtres des filles de Canaan, comme le dit le verset Béréchit 27, 1 et comme le précise Rachi, commentant ce verset.

L’attribut de Yaakov fut l’harmonie et la miséricorde, synthèse de la bonté et de la rigueur. C’est pour cela qu’il dit (Béréchit 31, 42) : “ Le D.ieu de mon père, le D.ieu d’Avraham et Celui que craignait Its’hak, était avec moi ”. Il portait donc bien en lui les attributs d’Avraham et d’Its’hak à la fois.

De ce fait, tout ce que fit Yaakov était parfait. Le Midrach Vaykra Rabba, chapitre 36, paragraphe 5 et le traité Pessa’him 56a disent que “ sa couche était intègre ”. En effet, il cumulait, dans son service de D.ieu, deux sentiments opposés. Il put donc surmonter toutes les difficultés, toutes les épreuves, celle de la richesse et de l’opulence chez Lavan, liée à la bonté, ainsi qu’il est dit (Béréchit 30, 43) : “ L’homme devint extrêmement prospère ”, celle de l’étroitesse et de la peine, liée à la rigueur, quand il affronta Esav et les “ quatre cents hommes (qui) l’accompagnent ”. Malgré cela, il conserva sa perfection, ainsi qu’il est dit (Béréchit 33, 18) : “ Yaakov parvint, intègre ”, comme l’explique le traité Chabbat 33a.

3. Les Patriarches étudièrent la Torah et nos Sages soulignent, dans les Avot de Rabbi Nathan, au début du chapitre 33, le Midrach Béréchit Rabba, début du chapitre 61 et le Midrach Tan’houma Vaygach, chapitre 12, que “ le Saint béni soit-Il fit en sorte que les deux reins d’Avraham soient comme deux conseillers, qui l’orientaient et lui enseignaient la sagesse ” de la Torah. Le traité Yoma 28b et le Rambam, lois de l’idolâtrie, fin du premier chapitre, disent, en outre, que “ à l’époque de nos Patriarches, la maison d’étude fonctionna en permanence. Avraham, âgé, s’y trouvait… Its’hak… Yaakov ”.

A l’opposé, Moché servit également D.ieu par ses sentiments, par la bonté, tout d’abord, ainsi qu’il est dit (Chemot 2, 11) : “ Il observa leur souffrance ” et ressentit leur douleur en son cœur. Il fit également intervenir la rigueur, ainsi qu’il est dit (Chemot 2, 13) : “ Il dit à l’impie : Pourquoi frappes-tu ton prochain ? ”, lui adressant ainsi un reproche.

Malgré tout cela, les Patriarches et Moché restèrent effectivement différents par la forme essentielle de leur service de D.ieu, la sagesse pour le dernier, qui révéla la Torah à Israël et lui donna même son nom, ainsi qu’il est dit (Mala’hi 3, 22) : “ Souvenez-vous de la Torah de Moché, Mon serviteur ”, les sentiments pour les premiers, “ Avraham, celui qui M’a aimé ” et les deux autres, qui firent hériter tous les Juifs de leur manière de servir D.ieu, comme l’explique le Rambam, lois du deuil, chapitre 2, paragraphe 14, à propos d’Avraham et l’on peut en déduire qu’il en est de même pour Its’hak et Yaakov.

4. La distinction qui vient d’être faite nous permettra de comprendre pourquoi Moché, qui était plus élevé que les Patriarches, demanda : “ Pourquoi as-Tu fait du mal à ce peuple ? ”, alors que les Patriarches ne posèrent pas de question.

Moché, par son niveau, était, certes, plus haut que les Patriarches, mais, précisément pour cette raison, du fait qu’il servait D.ieu par son intellect et par sa compréhension, il posa cette question. Car, la nature de l’intellect est de vouloir tout comprendre et d’être bloqué dans son avancement, quand il n’y parvient pas.

Moché souhaitait donc recevoir une réponse à sa question afin de poursuivre son service de D.ieu, basé sur l’attribut de sagesse du domaine de la Sainteté.

5. La réponse de D.ieu fut la suivante : “ L’Eternel parla à Moché et Il lui dit : Je suis l’Eternel… Je ne leur ai pas révélé Mon Nom ”. Avant le don de la Torah, le Nom divin *Elokim* était révélé, mais non le Nom *Avaya*. Puis, après ce don, qui était déjà introduit par la nouvelle de la sortie d’Egypte, *Avaya* se révéla.

Le Nom *Elokim* fait allusion à une Lumière limitée, s’introduisant dans les mondes. Il en est de même pour le Nom *Cha-daï*, qui fut également révélé aux Patriarches et correspond à l’affirmation selon laquelle “ J’ai introduit la limite dans Mon monde ”, comme l’explique le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 46, paragraphe 2. Le Nom *Elokim*, qui a la même valeur numérique que *Hatéva*, la nature, comme le fait remarquer le Pardès, porte 12, chapitre 2 et le Chneï Lou’hot Ha Berit, porte des lettres, paragraphe sur la sainteté. Il implique donc le recours systématique à la limite, à la différenciation. C’est pour cela, qu’il est exprimé au pluriel et le verset (Yochoua 24, 19) dit même : “ *Elokim Kedochim* ”, D.ieu saint, accordant également la marque du pluriel à l’adjectif qui accompagne ce Nom. En effet, le pluriel du Nom *Elokim* décrit les différents aspects de la Divinité.

Le Nom *Avaya*, en revanche, transcende toutes les distinctions et toutes les limites. Il indique que D.ieu “ était, est et sera ” de manière identique. Il révèle une Lumière qui dépasse les mondes. C’est précisément cette Lumière qui se révéla, lors du don de la Torah. Alors, fut supprimée la coupure entre la matière et l’esprit, comme l’explique le Midrach Chemot Rabba, chapitre 12, paragraphe 3, c’est-à-dire, dans la personnalité de l’homme, celle qui existe entre l’intellect et les sentiments.

Tel fut donc le message que D.ieu adressa à Moché. La délivrance était désormais possible, dans l’optique du don de la Torah et grâce à ce don, comme le précise le Midrach Chemot Rabba, chapitre 3, paragraphe 4, cité par Rachi dans son commentaire du verset Chemot 6, 12. En conséquence, l’homme qui se caractérise, avant tout par sa sagesse et sa réflexion, devait également faire intervenir la nature de ses sentiments et ne pas poser de questions.

C’est pour cette raison que le verset dit : “ Je Me suis révélé à Yaakov ” et non “ à Israël ”. S’adressant à Moché, qui représentait la sagesse, D.ieu lui demanda de mettre en éveil ses sentiments et de se soumettre, comme le fit Yaakov.

Israël est l’anagramme de *Li Roch*, “ une tête pour Moi ”, comme le précise le Likouteï Torah Chela’h, à la page 48b. Yaakov, en revanche, est constitué des mêmes lettres que *Youd Ekev*, le talon du *Youd*, comme le dit le Torah Or, au début de la Parchat Vayétsé. Il faut donc unir le point le plus élevé au stade le plus bas, au pied et au talon, de sorte que la compréhension et l’intellect soient soumis, au même titre que le pied et le talon.

6. La nature des sentiments surpasse celle de l’intellect également sur un autre point et D.ieu exigea donc de Moché cette qualité, inhérente aux sentiments, bien que sa nature soit intrinsèquement intellectuelle.

Chaque force de l’esprit, s’investissant dans le corps de l’homme, pénètre dans le membre spécifique qui est adapté à sa révélation. Aussi, en observant la structure de l’organisme, on peut imaginer ce que sont ces forces, qui permettent son fonctionnement et, globalement, se répartissent en deux catégories, l’intellect et les sentiments.

Le cerveau et le cœur exercent leur influence sur tous les autres membres. Pour autant, ils sont très différents l’un de l’autre. Le Zohar, tome 3, page 161b, constate que “ le cœur répartit la vitalité à tous les membres ”, sans qu’aucun obstacle ne se dresse devant lui et le Likouteï Torah Chir Hachirim, au discours intitulé “ Tu m’as séduit ”, explique de quelle manière il y parvient.

Il n’en est pas de même pour le cerveau, bien qu’il soit l’un des “ trois organes vitaux ” que définissent le Zohar, tome 2, page 153a, tome 1, page 138a et le Zohar ‘Hadach Ruth, page 80a. En effet, il y a aussi le “ rétrécissement du cou ”, comme le montre le Torah Or, à la page 57c et celui-ci empêche le cerveau d’influencer le cœur. En revanche, lorsque le cerveau dirige effectivement le cœur, ce dernier peut ensuite transmettre ses instructions “ à tous les membres ”.

Il en est donc de même pour les forces de l’esprit que sont l’intellect et les sentiments. Ces derniers appellent à l’action concrète. L’amour permet de mettre en pratique l’Injonction “ Fais le bien ” et la crainte est à l’origine de “ Ecarte-toi du mal ”, comme le souligne le Tanya, au chapitre 4. L’intellect, à l’opposé, permet uniquement d’intérioriser le concept que l’on analyse. Il n’implique donc aucune action concrète. Certes, il permet de déterminer le comportement qu’il convient d’adopter. Néanmoins, la manière dont il fonctionne et le plaisir intellectuel qu’il procure font obstacle à une application concrète.

Dans le traité Yebamot 63b, Ben Azaï dit : “ Que puis-je faire ? Mon âme a soif de Torah ! ”. Or, c’est précisément cette soif qui le conduisit à ne pas se marier. Pour autant, il savait parfaitement que D.ieu a créé le monde “ afin qu’il soit habitable ”.

Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre l’affirmation de nos Sages, au traité Yebamot 109b, à propos de l’étude : “ Celui qui prétend ne posséder que la Torah n’a pas même la Torah ”. En effet, l’intellect, par nature, éloigne de l’action concrète. Celui qui étudie la Torah pourrait donc envisager que cette analyse se suffise à elle-même. En conséquence, il est nécessaire de lui rappeler que les actions concrètes sont également indispensables, qu’un effort s’impose pour aller à l’encontre de sa propre nature et pour servir D.ieu, d’une manière effective.

7. La particularité des sentiments, qui conduisent à l’action concrète, fait que Avraham, Its’hak et Yaakov, qui se caractérisaient par ces sentiments, étaient qualifiés de Patriarches, de Pères, comme le constatent nos Sages, au traité Bera’hot 16b : “ Seuls trois peut être appelés Pères ”. En effet, les pères ont des enfants.

Et, cette naissance prend un double aspect :

A) Chez eux, les sentiments conduisirent effectivement à l’action concrète et nos Sages disent, dans le Midrach Béréchit Rabba, chapitre 30, paragraphe 6, que : “ les descendances des Justes sont leurs bonnes actions ”, comme le rappelle Rachi, dans son commentaire de la Torah, au début de la Parchat Noa’h.

B) Les Patriarches se soucièrent également de leur prochain. C’est en ce sens qu’ils furent des pères, au sens littéral du terme, faisant hériter ce qu’ils possédaient à leurs enfants, puis à leurs petits-enfants, pour l’éternité.

8. Ce qui vient d’être dit nous permettra de comprendre ce que Rachi explique, au début de notre Sidra : “ Je Me suis révélé aux Patriarches ”. Plusieurs commentateurs, en effet, s’interrogent sur cette affirmation. Qu’apporte Rachi à la compréhension de ce verset, qui dit : “ Je Me suis révélé à Avraham, à Its’hak et à Yaakov ” ?

Certains proposent l’explication suivante. Rachi donne, par ces mots, une présentation résumée de la première moitié de ce verset, mais il entend, en réalité, expliquer la suite du verset : “ par Mon Nom *Kel Cha-daï*, alors que Mon Nom *Avaya*, Je ne le leur ai pas révélé ”. Néanmoins, cette interprétation est difficile à accepter, car Rachi aurait pu se contenter de citer la suite du verset et omettre, purement et simplement, son début.

Bien plus, le Chneï Lou’hot Haberit, l’Admour Hazaken et les maîtres de la ‘Hassidout qui lui succédèrent soulignèrent à quel point chaque mot, chaque lettre cités par Rachi sont particulièrement précis. L’affirmation selon laquelle “ Je Me suis révélé aux Patriarches ” doit donc nécessairement avoir une explication. Quelle est-elle ?

C’est, en fait, la suivante. Rachi souligne ici que la qualité essentielle d’Avraham, d’Its’hak et de Yaakov est le fait qu’ils sont des “ Patriarches ”. Chacun d’eux eut une manière spécifique de servir D.ieu, Avraham par la bonté, Its’hak par la rigueur et Yaakov par la miséricorde. Mais, tous parvinrent à la perfection de ce sentiment et ils dépassèrent, en la matière, toutes les limites. Pour autant, là n’était pas toute leur grandeur. Celle-ci résidait, en réalité, dans leur qualité de “ Patriarches ”.

Ainsi, le verset (Béréchit 18, 19), faisant référence à Avraham, dit : “ Je lui ai accordé une attention particulière, afin qu’il ordonne à ses enfants et à sa maison après lui ”, sans même faire allusion à son élévation personnelle.

Certes, le verset ne mentionne pas le terme de “ Patriarches ”. Néanmoins, Rachi en précise le sens et il souligne qu’Avraham, Its’hak et Yaakov, servant D.ieu par leurs sentiments, furent, avant tout des “ Pères ”, ayant des enfants, des “ descendances ”.

9. De la sorte, D.ieu demanda à Moché de mettre en éveil ses sentiments, bien que l’intellect soit dominant en sa personnalité et, en fait, sa demande était double :

A) Moché ne devait pas se poser de questions, mais accepter ce qui survenait, avec soumission, comme nous l’avons montré.

B) Moché devait, en outre, se préoccuper de ce qui se passe ici-bas et c’est précisément ce qu’il fit après le don de la Torah, allant même au delà de l’action des Patriarches.

Ces derniers, bien qu’ils se caractérisaient par leurs sentiments, n’en furent pas moins des bergers et, jusqu’à un certain point, restèrent coupés du monde. A l’opposé, Moché commenta la Torah “ dans les soixante dix langues ”, pour le monde entier, comme le dit le traité Sotta 36a et comme l’explique Rachi, commentant le verset Devarim 1, 5. Et, sa relation avec les enfants d’Israël est décrite par le verset (Bamidbar 11, 12) : “ Tu m’a dit : Porte-les en ton sein ”.

On peut ainsi comprendre les deux expressions employées par le Midrach Chemot Rabba, chapitre 12, paragraphe 3, décrivant la jonction entre l’esprit et la matière qui fut réalisée, lors du don de la Torah :

A) “ Les créatures supérieures descendront ici-bas ”. Et, il en est de même pour le petit monde que constitue l’homme. L’intellect, recherchant, par nature, la distance et l’élévation, doit se révéler dans le monde et conduire à l’action concrète.

B) “ Les créatures inférieures monteront là-haut ”. Le pied, membre le plus bas du corps humain, met en pratique les instructions qu’il reçoit du cerveau sans en demander la raison. Or, cette nature, que le pied possède, doit également se révéler dans la tête, partie supérieure de l’homme, de sorte que l’intellect soit lui-même soumis et cesse de demander pourquoi.

10. Il y a là un enseignement qui est délivré à tous les Juifs.

Les Juifs se répartissent en de nombreuses catégories, citées par le verset Devarim 29, 9 et 10, depuis les “ chefs de tribu ” jusqu’aux “ coupeurs de bois et puiseurs d’eau ”, comme l’explique le Likouteï Torah, à cette même référence. Les “ créatures supérieures ”, possédant la plus haute élévation, les “ chefs de tribu ”, doivent donc “ descendre ici-bas ” et se soucier des autres Juifs, y compris des “ coupeurs de bois et puiseurs d’eau ”.

De même, les “ créatures inférieures ”, appartenant aux catégories les plus basses, doivent également “ monter là-haut ”, étudier la Torah, non seulement sa partie révélée, mais aussi son enseignement profond. Ils ne peuvent pas se contenter d’une simple pratique des Mitsvot. Il leur faut, bien au contraire, en adopter la plus parfaite. Car, chacun est tenu de mettre en pratique l’Injonction énoncée par le verset (Vaykra 3, 16) “ les biens les plus gras seront pour D.ieu ”, à qui l’on doit consacrer ses plus grandes forces. Il faut, pour cela, accomplir la Torah et les Mitsvot de la meilleure façon, comme l’explique le Rambam, à la fin des lois des interdits de l’autel.

Les “ chefs de tribu ” sont, globalement, ceux qui consacrent leur vie à l’étude. Or, ceux-là doivent également opérer la jonction entre l’esprit et la matière, mener une action dans le monde, faire naître la soumission en leur intellect, comme nous l’avons montré.

Chaque Juif a le pouvoir de relier l’esprit et la matière, précisément parce que D.ieu montra à Moché “ la dernière mer ”, selon l’expression du verset Devarim 34, 2, dont Rachi donne cette autre lecture, “ le dernier jour ”. Moché notre maître put observer toutes les générations d’Israël, jusqu’à la venue du Machia’h.

Le Midrach Esther Rabba, commenté par le Likouteï Torah, à la fin du discours intitulé “ J’ai imploré ”, affirme que la vision du Juste a un effet concret, qu’elle insuffle la force. En l’occurrence, Moché vit tous les Juifs, y compris ceux de la période du “ talon du Machia’h ”. Il leur conféra donc le pouvoir de relier la matière et l’esprit.

C’est précisément en réalisant la jonction entre l’intellect et les sentiments que l’on peut provoquer la délivrance, par tous ses quatre termes, que notre Paracha mentionne par la suite. On quitte ainsi, les situations de l’Egypte, les barrières, les limites. De fait, le Torah Or, à la Parchat Vaéra, indique que l’on sort d’Egypte en se défaisant de l’étroitesse imposée par le cou, qui suscite une rupture entre l’intellect et les sentiments, afin de rétablir la relation entre l’un et les autres. C’est ainsi que “ Je vous conduirai vers le pays ”, “ comme aux jours de ta sortie d’Egypte ”, par notre juste Machia’h, très prochainement.

11. Ce qui vient d’être dit est également lié au Roch ‘Hodech Chevat, ainsi qu’il est dit (Devarim 1, 5) : “ Le onzième mois, le premier jour du mois, Moché expliqua cette Torah ” et nos Sages précisent qu’il la traduisit alors, dans les soixante dix langues.

Pourquoi fallait-il que Moché traduise la Torah ? Tous les enfants d’Israël ne parlaient-ils pas la Langue sacrée ? Ils devaient alors conquérir les trente et un rois qui gouvernaient Erets Israël et il leur avait été dit : “ Aucune âme ne survivra ”. Dès lors, à qui cette traduction était-elle destinée ? Et, même si elle était nécessaire, ne pouvait-elle pas être réalisée par un autre que Moché, dont chaque instant était si précieux ? Bien plus, c’était alors Roch ‘Hodech, un moment dépassant un simple jour de travail, comme le soulignent les versets Yé’hezkel 46, 1 et Chmouel 1, 20, 19.

En effet, certains ont coutume de ne pas travailler à Roch ‘Hodech, comme l’explique le Radak, commentant le verset Chmouel 1, 20, 19. Ceci permet, du reste, de répondre à la question que les Tossafot posent, dans le traité Meguila 22b, car même si la Hala’ha permet de travailler, à Roch ‘Hodech, l’usage s’est instauré de ne pas le faire. On consultera, à ce sujet, l’avis des derniers Sages, sur le Choul’han Arou’h Ora’h ‘Haïm, au chapitre 417. Les femmes, en particulier, ne travaillent pas, à Roch ‘Hodech, selon le Yerouchalmi Pessa’him, au début du chapitre 4, comme l’explique le Or Ha Torah, à partir de la page 22.

Avant l’époque de la tour de Babel, tous les hommes parlaient la Langue sacrée, selon le Yerouchalmi Meguila, chapitre 1, paragraphe 9, comme le cite Rachi, dans son commentaire du verset Béréchit 11, 1. Puis, de cette faute, résultèrent la séparation et la controverse, de sorte que “ l’un ne connaissait pas la langue de l’autre ”. Il y eut alors plusieurs langues, à l’opposé de l’unité régnant dans le domaine de la Sainteté, de l’Unité de D.ieu.

Les Juifs, appartenant au “ peuple unique sur la terre ”, révèlent, par l’intermédiaire de la “ Torah unique ”, la Présence du “ D.ieu unique ” ici-bas, de sorte que cette unité soit également perceptible au sein de la matière. La génération de la tour de Babel, par contre, se révolta contre l’unité de D.ieu. Elle instaura donc la désunion et la dispute dans le monde. Les soixante dix langues en résultèrent.

C’est pour cette raison que Moché traduisit la Torah, énoncée dans la Langue sacrée, en soixante dix langues. De la sorte, il mit en évidence l’unité, caractéristique de la Langue sacrée, jusque dans le lieu de la discorde, dans les soixante dix langues, afin qu’en y étudiant la “ Torah unique ”, on puisse ressentir le “ D.ieu unique ”. Ainsi, le traducteur du ‘Hovat Ha Levavot explique, dans son introduction, que l’on peut traduire la Langue sacrée à trois conditions. Il faut, pour le faire, connaître la langue qui est traduite, celle en laquelle on traduit et comprendre le sens de ce que l’on traduit. En la matière, pour ce qui est de Moché, la Langue sacrée correspond à l’existence véritable, les soixante dix langues à l’existence créée et ce qui était traduit, c’est-à-dire la Torah elle-même, au néant faisant la jonction entre ces deux existences.

Seul Moché, et nul autre, pouvait réaliser un tel accomplissement, pour deux raisons :

A) Tel fut, d’une part, l’apport du don de la Torah. Les créatures célestes et terrestres purent se rejoindre et c’est pour cela que D.ieu demanda à Moché de développer également en lui la qualité des Patriarches, de lier la sagesse et l’intellect aux sentiments.

C’est en agissant de cette façon que Moché, perfection de l’intellect et de la compréhension, put s’imposer la chute vers les soixante dix langues.

B) Seul Moché, et nul autre, était capable de révéler l’unité de D.ieu dans le lieu de la séparation. En effet, qui peut descendre vers “ le point le plus bas ” ? Précisément, celui qui se trouve au “ stade le plus élevé ”, comme l’explique le Chaareï Ora, au discours intitulé “ Il sera conduit, portant le vêtement royal ”, aux chapitres 12 et 32.

On sait que celui qui possède une sagesse moyenne a la possibilité de l’enseigner au disciple moyen ou même à celui qui possède des moyens ordinaires. A l’opposé, s’il s’agit de transmettre l’idée la plus profonde au plus jeune élève, il faut nécessairement faire appel à celui qui possède la plus grande sagesse. Car, celui qui n’a pas acquis le plus haut niveau de connaissances sera incapable de transmettre son savoir au plus jeune élève. S’il tente, néanmoins, de le faire, il ne pourra restituer toute la profondeur du concept.

Il en est de même pour ce qui fait l’objet de notre propos. Seul Moché était à même de réaliser une telle traduction, d’introduire la Langue sacrée dans le lieu de la séparation, celui des soixante dix langues. Et, c’est pour cette même raison que cette traduction fut réalisée à Roch ‘Hodech, jour qui n’est pas consacré au travail, sans pour autant que celui-ci y soit interdit par la Hala’ha. Ce jour, en effet, révèle la sainteté de la Langue sacrée, dans le domaine profane, les soixante dix langues.

12. Nous avons déjà maintes fois souligné que le premier jour du mois en est la “ tête ” et non le “ début ” car il inclut en lui tous les jours de ce mois, tout comme la tête porte en elle la vitalité de tous les membres du corps.

Le dixième jour du mois de Chevat est la Hilloula de mon beau-père, le Rabbi. Or, le dix du mois est spécifiquement lié au Roch ‘Hodech, date à laquelle Moché notre maître, premier chef d’Israël, traduisit la Torah dans les soixante dix langues. Et, de fait, les Tikouneï Zohar affirment, au Tikoun 69, que “ il est un équivalent de Moché, en chaque génération ”.

Le chef de notre génération, mon beau-père, le Rabbi, dont la Hilloula est célébrée le 10 Chevat, se consacra aux concepts les plus profonds de la partie révélée de la Torah et de son enseignement caché. Simultanément, il “ traduisit ” l’une et l’autre dans les différentes “ langues ”, s’adressant également à ceux qui étaient dépourvus de toute connaissance.

Or, le Rabbi attendait la même attitude de ses ‘Hassidim et de ceux qui étaient attachés à lui. Ceux-ci devaient également s’investir en ces domaines opposés, faire porter leurs efforts sur les parties les plus profondes de la partie révélée de la Torah et de son enseignement profond, mais, pour autant, ne pas s’enfermer dans leurs quatre coudées et exercer, en outre, une action sur le monde.

Le mérite que constitue le fait de ne pas limiter son activité à un seul domaine, bien au contraire, de cumuler des accomplissements diamétralement opposés, permettra d’obtenir de D.ieu qu’Il nous libère de l’étroitesse de l’exil. En effet, tous les exils portent le nom de l’Egypte, comme le souligne le Midrach Vaykra Rabba, chapitre 13, paragraphe 5. Or, *Mitsraïm*, l’Egypte, est de la même étymologie que *Métsar*, l’étroitesse, la limite. D.ieu nous conduira donc vers “ la terre bonne et large ”, par l’intermédiaire de notre juste Machia’h, très bientôt.